

L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

ABONNEMENTS

France. — Un an. 8 fr.
Autres pays. — Un an. . . . 10 fr.

Rédacteur

Edmond PONARD
TÉLÉPHONE 74

Bureaux

MAISON DU PEUPLE
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

LA JOURNÉE DE HUIT HEURES CONTRIBUE à la diminution de l'Alcoolisme

La journée de huit heures continue à être l'objet des attaques de tous ceux qui ont intérêt à maintenir les travailleurs dans l'ignorance et la servitude.

Ne pouvant demander purement et simplement l'abrogation de la loi, on porte à la journée de huit heures de petits coups sournois et, de dérogations en dérogations, on se prépare, si nous laissons faire, à la reléguer au rang de souvenir.

Les détracteurs sont tenaces et ne craignent pas d'avancer les affirmations les plus osées pour arriver à leurs fins. Et les arguments mensongers de pleuvoir :

On ne produit pas assez (ils ignorent sans doute qu'il y a des millions de chômeurs dans le monde ?)

Nous sommes victimes d'une vague de paresse. (Et ceux qui n'ont jamais rien fait ?)

Mais celui-ci est le plus employé : c'est le gros argument : « Le travailleur, disposant de plus de liberté l'emploie fatallement à s'alcooliser... »

Il y a mieux encore. Un sénateur, grand industriel, M. Japy, est même allé jusqu'à dire le 8 novembre 1921, à la tribune du Sénat, que non seulement l'ouvrier buvait, mais encore... qu'il mangeait trop. Le morceau vaut d'être cité :

« A qui cette loi de huit heures a-t-elle profité ? Il faut le dire franchement : aux débitants de boissons. Lorsque l'ouvrier sortait autrefois à six heures ou six heures et demie de son travail, il rentrait chez lui ; maintenant dans notre région de l'Est, l'ouvrier en sortant de l'atelier, va manger chez le débitant ou chez lui, et il mange une seconde fois à 8 heures. Ce gaspillage de la nourriture est encore une cause de cherté de vie ».

Nous pensons qu'il ne faut pas se contenter de rire de ces calembredaines.

Nous devons y répondre, non pas simplement par des affirmations contraires ne reposant sur rien, mais d'après des faits précis cueillis dans des documents dont l'impartialité ne fasse aucun doute.

L'enquête que poursuit le Ministère du Travail sur l'utilisation des loisirs ouvriers et dont le Bulletin du Ministère du Travail a commencé la publication est concluante à cet égard et foisonne d'appréciations qu'il serait dommage de laisser dans l'ombre.

Voici, cueillies au hasard quelques appréciations d'employeurs (Bulletin du Ministère du Travail, janvier, février, mars 1923) :

La Chambre Syndicale des Fabricants de Meubles déclare : « Le coup de quatre heures a été supprimé depuis l'application de la journée de huit heures, il n'y a plus d'ivrognes et on ne fait plus le « lundi ».

« On a également supprimé le système des accromples à jet continu, et il n'y a plus d'interruption dans le travail ».

Dans une importante entreprise de transports, on déclare que « l'ouvrier s'est beaucoup amélioré, le dimanche il est mieux mis et sa dignité s'est accrue. Il boit beaucoup moins, mais il faut noter qu'avant la guerre la journée était plus longue, ce qui l'amenaît à boire davantage ».

Et cette déclaration typique que nous reproduisons sans en changer un mot :

« Dans un des plus importants établissements de l'industrie du meuble (Maison Tarlé) on déclare que, sur les 400 ouvriers qui y sont occupés, il y a au plus, et accidentellement, une dizaine d'absences le lundi.

« Depuis le mois d'avril 1921, l'interruption d'un quart d'heure dans la matinée et dans l'après-midi a été supprimée, mais pendant la période des chaleurs on permet l'entrée dans les ateliers de boissons rafraîchissantes.

« Le travail dans cette maison est organisé suivant un système qui réalise une production intensive, au point que M. Tarlé estime que la journée de huit heures dans les conditions où il fait exécuter ses travaux, est suffisante pour répondre aux besoins normaux de la production et que, même s'il avait la faculté de faire faire 10 heures à ses ouvriers, il maintiendrait, sauf cas exceptionnels, la durée actuelle de la journée de travail.

« Il estime que la journée de huit heures est un facteur important dans la dimi-

nution des habitudes d'intempérance. En effet, lorsque le personnel travaillait intensivement pendant 10 et 11 heures, il trouvait un stimulant dans la boisson, alors qu'avec la réglementation actuelle, ce même personnel n'a plus besoin d'y faire appel, ses seules forces suffisant, sans l'excitation passagère de verres de vin ».

Détachons encore du même Bulletin les passages suivants :

Ces appréciations se trouvent corroborées d'une manière saisissante par les constatations qui ont été faites par M. Jacques Valdour (1) au cours des quelques mois qu'il a pleinement vécu la vie ouvrière et qu'il a résumées avec ses impressions dans un ouvrage : « Ouvriers parisiens d'après guerre » : L'auteur qui s'est fait embaucher dans une grande usine du quartier de la Gare, comme nettoyeur de chaudières, note que dans cet établissement « la dispersion du personnel s'effectue promptement. Bien peu s'attardent chez les bistrots du voisinage ».

« Le soir de la paye, les cabarets voisins de l'usine, offrent plus d'animation que de coutume. Un camarade d'équipe m'offre un verre de vin, mais il n'accepte rien en retour : « Cela me suffit » dit-il. Le lundi matin, la rentrée s'effectue normalement ; aucun ne manque à l'appel ; aucun n'arrive avec cette tête de lendemain de noce qui décèle des défaillances dégradantes.

« Actuellement il ne paraît pas que les heures de liberté et l'argent soient absorbés au cabaret. Les débits pullulent. Mais on y consomme beaucoup moins qu'avant la guerre et il semble même qu'ils soient beaucoup moins fréquentés. Une sobriété certaine s'est substituée aux fréquents excès, à l'intempérance habituelle d'autrefois ».

Nous pourrions multiplier ces citations. Tenons nous en là pour aujourd'hui. Elles prouvent surabondamment et indiscutablement — puisque émanant de sources

(1) M. Jacques Valdour est le pseudonyme d'un docteur en droit et en médecine qui en août, septembre et octobre, s'est fait ouvrier, voulant connaître et faire connaître l'état d'esprit des ouvriers, leurs habitudes de vie, leurs désirs, leurs progrès, s'il y a lieu.

patronales — la mauvaise foi de ceux qui veulent à tout prix abattre la journée de huit heures et qui, pour arriver à leurs fins, ne reculent devant aucun moyen.

La vérité, c'est qu'ont craint de voir l'ouvrier s'élever individuellement et socialement, c'est qu'on redoute son émancipation, c'est qu'on veut le maintenir dans la dépendance.

Pour cela, il faut en revenir aux longues journées. Ne laissons pas s'accomplir cette reculade. Résistons et ayons confiance. N'acceptons pas de dérogations. Les conclusions de l'enquête du

Ministère du Travail sont favorables à la journée de huit heures. Elles doivent nous être un encouragement à continuer la lutte. Les effets bienfaisants de cette loi finiront bien par s'imposer à tous et par triompher de tous les mensonges répandus sur elle.

Il ne faut pas céder. Et peu à peu, la journée de huit heures entrera dans les mœurs, le travailleur organisera sa vie et celle des siens sur cette journée de travail, il prendra l'habitude d'utiliser intelligemment ses loisirs, l'industriel clairvoyant s'adaptant lui aussi, cherchera la

compensation de la diminution des heures de travail dans l'amélioration de son outillage. Et alors, il pourront venir, les autres, avec leurs arguments pitoyables et mensongers, ils pourront déclencher leurs offensives pour les plus longues journées, ils se briseront contre un bloc d'ouvriers à qui quelques heures de liberté chaque jour, auront permis de s'instruire et de prendre conscience de leurs intérêts et qui ne consentiront plus au travail maudit et sans joie, qui se refuseront à redevenir des bêtes de somme.

E. PONARD.

LE « CAFÉ »



La réputation du Café Dumont, qui se trouve à l'angle de la rue Lafayette et de la rue Buffaut, à Paris, n'est plus à faire, et il n'est pas un diamantaire qui ne sache que, chaque jour, il est le siège d'importantes transactions.

Le cliché ci-dessus, que nous devons à l'obligeance de nos camarades d'Anvers, donne une idée assez exacte du pittoresque spectacle qu'on peut avoir chaque jour à toute heure, mais plus particulièrement de 10 heures à midi, quand le « Café » est en pleine animation.

Il est curieux de voir alors la foule cosmopolite des courtiers

se presser autour des petites tables de marbre sur lesquelles s'étaient diamants, perles et autres pierres précieuses.

Et très souvent le « Café » trop petit laisse déferler dans la rue le flot de ses clients qui, armés de loupes et de balances, achèvent sur le trottoir ou sur la chaussée d'importantes affaires.

Tout cela se passe si calmement que le passant non averti honore à peine d'un regard distrait le petit café. Il ne se doute guère que la foule bigarrée qui se presse là manie des fortunes, et que derrière la petite devanture si discrète, si dépourvue d'apparat qu'elle passe inaperçue, s'abrite une véritable Bourse.

E. P.

UNION NATIONALE des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français

Réunion du Comité du Mercredi 11 Juillet EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Présents : Dalloz André, Vuillet Louis, Doyonnax, Ville Léon et Ponard Edmond.

Excusés : Michaud Louis et Saintoyant Marius.

Sur la proposition de Ponard, le Comité

décide en principe que les frais de fabrication des cercles de fer destinés à recueillir la poude seront pris en charge par l'Union Nationale, qui devra en faire fabriquer un nombre suffisant pour en munir chaque syndiqué.

Conformément à l'article 15 des statuts, déclarant que le Comité de l'Union ne peut engager une dépense supérieure à 1.500 fr., et la dépense occasionnée devant être certainement supérieure à ce chiffre, le prochain Congrès sera appelé à ratifier cette décision. Si elle était repoussée par le Congrès, les syndicats seraient invités à rembourser l'Union,

proportionnellement au nombre de cercles qui leur auraient été fournis.

Pour éviter une perte de temps, le Comité donne mandat à Ponard d'entrer immédiatement en relation avec des mécaniciens et de traiter cette affaire au mieux des intérêts de l'Union.

Le Comité estime également qu'un Congrès est nécessaire pour élaborer et adopter les statuts et règlements du « Rayon de Soleil ». Gex est désigné unanimement comme lieu de ce Congrès.

E. P.

La Première Fête du "Rayon de Soleil"

Donc, voilà le « Rayon de Soleil Français » lancé, tout au moins à Paris. Notre fête du 8 juillet l'a définitivement consacré. Non seulement les camarades parisiens ont pu voir que cette œuvre était indispensable, mais encore les patrons, les négociants, en un mot tous les artisans de l'industrie diamantaire, tous ont eu le souci de concourir à la réussite de notre « Rayon de Soleil ».

Ce que fut la fête, on peut le résumer d'un mot : elle fut splendide ! Et pourtant, que de peines pour arriver à réussir ! Nous avions à compter avec la difficulté des préparatifs pour lesquels tous les camarades de Versailles ont fait jusqu'à l'impossible, et avec le temps. En effet, la veille de gros nuages noirs apparaissaient dans le ciel, l'orage ne tardait pas à éclater et toute la nuit la pluie torrentielle n'arrêtait pas. Le matin à 8 heures, rien ne pouvait faire prévoir une éclaircie ; la scène était montée, les chaises placées. La Nature allait-elle réduire à néant notre œuvre d'une semaine d'efforts ?

Dans une petite maison de la côte de Picardie, nous étions quatre à guetter le ciel, les camarades Thelen, Dewilde, Lewis et moi, nous encourageant à haute voix, mais nous lamentant intérieurement. Allions-nous en vain nous être donné tant de mal ? Je revoyais alors nos chers camarades versaillais suer sang et eau toute la semaine à monter la côte avec les décors, les bâches, les poutres, les chaises. Et mon cœur se serrait à la pensée qu'un vulgaire orage allait tout démolir.

Mais soudain, comme si la Nature avait réfléchi, le ciel s'éclairait, et vers 9 heures le soleil daignait nous envoyer son premier rayon, *le rayon de Soleil*.

Aussitôt la dernière main fut mise aux préparatifs ; les artistes vinrent répéter la pièce, le chef d'orchestre vint chercher la note juste et à 11 heures il ne restait plus qu'à attendre nos invités.

Treize heures et demie, temps splendide. J'arrive à la taillerie « L'Amsterdam », rempli de joie, et j'aperçois déjà une centaine de personnes attendant leur tour pour visiter les diverses salles. Nos camarades Vallet, Jacobs et G. Cochet recevaient les visiteurs avec la plus parfaite amabilité. A la caisse trônaient nos charmantes camarades Thelen et les sœurs Bonnet, tandis que de gracieuses diamantaires, M^{mes} Dalloz, Coquet, Bornet et M^{les} Crénan et Roulinat offraient les programmes. La buvette fonctionnait, il ne restait plus qu'à commencer.

La visite commença par la scierie. J'expliquai avec les camarades Cochet, Farro et Bouchet le système du sciage aux visiteurs ; ensuite ce fut le tour du débrutage, où M^{me} Park et Anthonioz se multiplièrent en explications. Puis ce fut le tour du polissage ; là nos camarades Guillot, Van Rompacy, Dewilde, Coquet et Dalloz initieront les visiteurs à tous nos secrets.

« Mesdames, messieurs, la fête va commencer ». Aussitôt tout le monde se précipite au jardin, non sans avoir jeté un coup d'œil au réfectoire de la Taillerie, d'une propreté exemplaire. Quel coup d'œil féérique nous attendait ! Des chaises de jardin dressées avec le plus grand soin, des guirlandes vertes

se balançant aux poteaux, et dans le fond une petite scène toute pimpante sous ses décors de joie et de gaieté.

Mais voici l'orchestre qui attaque son premier morceau ; le chef d'orchestre et les musiciens se sont surpassés. Puis voici les chanteurs : nous applaudissons tous les artistes du Groupe Lyrique de l'Association Amicale des Anciens Élèves de l'Ecole du boulevard de la Reine, qui, à titre entièrement gracieux, ont bien voulu prêter leur concours à notre « Rayon de Soleil ». Voici Villiers, un fin diseur ; Tervel, fin comique ; M^{me} Hyvernaud, chanteuse à voix ; Jean Morel, comique de genre. Voici encore M^{les} Rosenfaig, nous esquissant un gracieux tango ; M^{me} Schwartz, d'un comique incomparable.

Notre camarade Le Guéry expliqua ensuite à l'auditoire le but de notre œuvre et tint à démontrer à tous que c'est par le syndicalisme seul que l'on peut arriver à combattre tous les fléaux du genre humain.

Des applaudissements nourris saluèrent sa péroration. En deux mots, je remerciai tous ceux qui nous avaient prêté leur concours, et puis ce fut l'entr'acte.

A la reprise, une jolie comédie « Prête-moi ta femme » fut jouée ; tous les artistes furent excellents et les 300 personnes qui assistaient à notre fête partirent émerveillées et surprises de ce qu'un groupement ouvrier peut faire.

Remarqués dans l'assistance : MM. Asscher, Van Amerongen, les camarades Diebold, Louise Reynolds, des journalistes, des commerçants, etc.

Et maintenant, merci à tous ceux qui ont contribué à notre succès, merci à tous les camarades qui, par leur présence ou leur obole nous ont soutenus. Merci à MM. Asscher d'avoir bien voulu nous prêter leur Taillerie et aussi pour leur généreux don ; merci aux négociants parisiens qui nous ont également envoyé de certaines sommes pour notre œuvre ; merci à l'Association Amicale des Anciens Élèves de l'Ecole du boulevard de la Reine de Versailles et à son dévoué président Patoret ; merci à l'ami Pioger qui, pendant trois semaines, nous a donné son concours aussi aimable que désintéressé. Merci à tous !

Notre « Rayon de Soleil » brille et rien ne pourra l'assombrir.

BORNET.

A propos du RAYON DE SOLEIL

Nous avons reçu du Trésorier de la Société de Secours-Mutuels et de Retraites des Ouvriers Diamantaires de Paris, l'article suivant que nous nous faisons un plaisir d'insérer :

J'ai lu, avec le plus grand intérêt, les articles parus dans l'*Ouvrier Diamantaire*, relatifs à la création d'une œuvre ayant pour but de combattre la tuberculose.

Je suis personnellement heureux de voir cette généreuse initiative prendre corps, mais il m'aurait été agréable, ainsi qu'à tous les vieux militants mutualistes, d'entendre aussi, par la même occasion, parler de la Société de Secours Mutuels et de Retraites des Ouvriers Diamantaires de Paris, puisque logiquement l'une est le complément de l'autre !

Il est de toute nécessité de venir en aide à nos camarades atteints par le terrible fléau,

mais combien parmi ceux qui sont frappés ont ils l'élémentaire précaution de se faire inscrire à notre Société ? Point que je sache, tout au moins pour Paris.

La maladie atteint toujours moins l'ouvrier mutualiste soucieux de l'avenir, et, il est vraiment pénible de constater la résistance qu'il faut vaincre pour faire comprendre aux intéressés, que c'est pour eux un vrai devoir social.

En effet, pour la modeste somme de un franc par semaine, jusqu'à l'âge de 40 ans et de un franc cinquante pour ceux ayant dépassés l'âge de 40 ans et jusqu'à 60 ans, lors de leur admission, la Société de Secours-Mutuels offre à ses sociétaires, les soins médicaux et pharmaceutiques, mais, encore, une indemnité de trois francs par jour pendant une période de quatre-vingt-dix jours, et deux francs par jour pour les quatre-vingt-dix jours suivants.

Il faut être aveugle pour ne pas voir les bénéfices d'une pareille assurance. Quelle est la maladie aujourd'hui, fut-elle de quelques jours, qui ne coûte au moins une cinquantaine de francs au malade ? L'expérience de quatre années d'exercice à la tête de la Société, comme trésorier, m'autorise à dire que peu de sociétaires n'arrivent, dans un certain laps de temps, à toucher quatre et cinq fois le montant de leurs cotisations, et cela en une seule fois, à la première maladie un peu grave. Et même, ne toucherait-on jamais, parce que toujours bien portant, qu'il serait tout de même utile par simple précaution de faire partie de la Société de Secours-Mutuels.

Combien de fois, avons-nous vu, le spectacle navrant d'un camarade imprévoyant atteint par la maladie subir, parce qu'il n'a pas voulu se laisser convaincre en temps opportun, une crise de misère à la suite d'une maladie longue et coûteuse, alors qu'il aurait été si simple de prélever sur son budget le montant minime de sa cotisation hebdomadaire !

Ce *Rayon de Soleil* que vous voulez mener à bien avec le concours de personnes charitables, des patrons et négociants est le couronnement de l'*Oeuvre* de la mutualité, mais, je vous en conjure, pour mener le bon combat jusqu'au bout, il faut diminuer le nombre des malheureux que guette la tuberculose, il faut que chacun devienne mutualiste, que chacun et chacune comprenne l'importance et le danger de la maladie. Que l'on ne vienne pas dire : je n'ai jamais été malade, ce n'est pas une raison valable car tôt ou tard on peut le devenir malheureusement !

De tout temps — les statistiques l'ont établi d'ailleurs — il y a toujours eu moins de cas de mortalité chez les mutualistes que chez les non-mutualistes, et la raison en est bien simple : c'est que le mutualiste ayant des droits n'hésite pas à prendre une consultation médicale, la maladie est enrayer de suite et quelques jours de soins suffisent, alors que dans le cas contraire le malade pense que ce ne sera rien, il veut éviter les frais, attend, tant et si bien qu'un jour il est trop tard.

Donc camarades, je me résume, j'approuve pleinement votre geste d'humanité, et pour parfaire votre œuvre je vous demande de m'aider à éclairer les non mutualistes à les convaincre et, tous ensemble, la main dans la main à nous unir tous pour le plus grand bien de chacun et vivre heureux sous le gai soleil de la santé.

Georges ROUX,
Trésorier de la Société de Secours-Mutuels
et de Retraites des Ouvriers
Diamantaires de Paris.

UNION NATIONALE
des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français

La circulaire suivante a été adressée à tous les Syndicats :

St-Claude, le 10 juillet 1923.

Camarades,

Tous les camarades connaissent maintenant ce qu'est le « Rayon de Soleil » et savent que nous nous efforçons de créer cette œuvre pour les diamantaires de France.

A maintes reprises notre journal a exposé la nécessité d'une cotisation ouvrière pour alimenter la caisse du « Rayon de Soleil ». Déjà diverses assemblées syndicales se sont montrées favorables à cette cotisation. Il importe que cette question soit solutionnée au plus tôt.

Nous vous serions donc obligés de soumettre les questions suivantes aux syndiqués de votre centre, soit par référendum, soit dans une assemblée syndicale, et de nous en faire connaître au plus tôt les résultats :

1). Etes-vous partisans d'une cotisation en faveur du « Rayon de Soleil » ?

2). Vos préférences vont-elles à une cotisation hebdomadaire ou à une cotisation mensuelle ?

3). Quel doit être, selon vous, le taux de cette cotisation ? (Pour éclairer les camarades, disons que Paris préconisait une cotisation hebdomadaire et que certains camarades en fixaient le taux à 0 fr. 15 par semaine. Saint-Claude préférerait une cotisation mensuelle de 0 fr. 60, par exemple, et demande par un référendum à ses adhérents d'augmenter de 1 fr. la cotisation syndicale (le Syndicat acquittant ensuite la cotisation au « Rayon de Soleil » et le supplément devant servir à l'augmentation du taux des secours-maladie).

4). Votre Syndicat pourrait-il prélever sur sa caisse une certaine somme et en faire don au « Rayon de Soleil » pour constituer immédiatement un premier fond de caisse ?

Quel est le montant de cette somme ?

5). L'Union Nationale devrait probablement prendre à sa charge la fabrication des cercles de fer destinés à recueillir la poudre, nous vous serions obligés de nous faire savoir au plus tôt le nombre qui vous est nécessaire pour en munir tous vos membres.

Il conviendrait aussi de faire désigner sans retard, dans chaque atelier, des camarades chargés de râcler les places et de récolter la poudre noire qui devra ensuite être adressée à la permanence, où elle sera centralisée.

Nous espérons, chers camarades, qu'en raison de la grandeur de l'œuvre, nul ne se refusera aux légers sacrifices demandés, et, dans l'attente d'une réponse prompte et favorable, nous vous adressons nos salutations fraternelles.

Le Secrétaire, E. PONARD.

A l'heure actuelle, nous n'avons encore reçu aucune réponse à cette circulaire. Nous insistons vivement auprès des camarades pour qu'ils nous fassent parvenir au plus tôt leur réponse.

AUX TRÉSORIERS

Les organisations en retard de leurs cotisations, soit à l'Alliance, soit à l'Union Nationale, sont instamment priées de se mettre à jour au plus tôt.

La cotisation à l'Alliance Universelle est fixée, pour le troisième trimestre 1923, à 1 fr. 60 par membre.

Pour le « Rayon de Soleil »

Nous publierons, dans une rubrique spéciale, tous les dons qui nous parviendront en faveur du « Rayon de Soleil ». Rien ne doit être négligé pour procurer à cette œuvre les ressources dont elle a besoin.

M. S., collecteur, St-Claude (pourcentage sur cotisations)	1 75
Excédent d'écot E. P.	0'50
E. Ponard.	5 "
Total.	7 25

UN NOUVEAU « DOP »

Notre camarade Le Guéry n'ayant pu, ainsi qu'il avait promis, envoyer assez tôt pour qu'il paraîsse dans le présent Bulletin, l'article promis sur le nouveau « dop » dont notre camarade d'Ancona est l'inventeur, s'excuse de ce retard auprès de nos lecteurs.

Cet article paraîtra dans le prochain numéro.

**

Encore un nouveau « DOP »

Grâce à notre camarade Le Guéry, nous connaissons maintenant le nouveau « dop » dû à l'ingéniosité du camarade d'Ancona, et dont tous les ouvriers qui l'ont expérimenté se sont déclarés satisfaits.

Nous devons, aujourd'hui, signaler un autre « dop » mécanique, dont l'inventeur est un mécanicien de St-Claude : le frère de notre camarade Defougères, ex-secrétaire du Syndicat de Lyon, et mari d'une de nos camarades diamantaires.

Nous espérons pouvoir donner dans notre prochain bulletin des schémas de ce nouveau « dop ».

Bornons-nous, pour aujourd'hui, à dire quelles sont les principales caractéristiques, et ce qui le différencie des autres « dop » existants.

Tout d'abord, les deux griffes, bien que commandées par une même vis de serrage, sont pour ainsi dire indépendantes l'une de l'autre, ce qui fait que, si par suite d'une légère déformation de la pierre, l'une des griffes touche la pierre avant l'autre, elle s'arrête, et l'autre griffe continuant d'avancer, assure à la pierre un serrage parfait.

La tige est fixée à une charnière articulée dans la coquille et maintenue à l'inclinaison voulue par une simple vis de serrage, ce qui permet, avec la moindre perte de temps, et par un simple jeu de bascule, de changer l'inclinaison de la coquille et de passer d'une table à un coin par exemple.

Disons pour aujourd'hui que cette coquille semble devoir donner les meilleurs résultats.

Un ouvrier a pu s'en servir pour tailler entièrement des brillants de 1 carat et au-dessous et une pierre taille émeraude.

Prochainement des essais seront tentés sur des pierres plus petites : 16/16 et gros 8/8.

Disons, pour terminer, que le camarade Defougères a accepté, sur ma demande, de rétrocéder au « Rayon de Soleil » une petite somme sur chacune des coquilles vendues.

Nous le remercions sincèrement pour ce beau geste.

Les camarades qui désireraient obtenir des renseignements complémentaires peuvent s'adresser à M. Pierre DEFOUGÈRES, Garage « La Faucille », St-Claude.

E. PONARD.

A ANVERS

Le CORTEGE des BIJOUX

Anvers qui, malgré des difficultés sans nombre a su donner à son industrie diamantaire un essor magnifique et inespéré, qui a su profiter de toutes les circonstances, même défavorables — de la guerre en particulier — pour atteindre à ce but, Anvers qui est devenu — et de beaucoup — le centre diamantaire le plus important et le plus prospère du monde, ne s'endort pas sur ses lauriers.

Sur l'initiative du Comité « Négoce et Industrie diamantaire anversois », né de la collaboration étroite de toutes les associations diamantaires de Belgique, de grandes fêtes se dérouleront du 12 au 19 août prochain, pour commémorer la renaissance et la prospérité de l'industrie diamantaire belge, et ce sera aussi une habile et superbe réclame pour cette industrie.

Le clou de ces fêtes sera certainement le cortège des Bijoux.

Anvers est la ville des beaux cortèges. Le cortège Rubens en 1877, le cortège Van Dijck en 1899, le cortège Conscience en 1913 sont connus dans le monde entier.

On dit cependant que le cortège des Bijoux les surpassera en splendeur et que ce sera un spectacle inoubliable.

Il synthétisera en quelque sorte les fastes du diamant et de la pierre précieuse à travers les âges et les différents pays.

Il comportera quatorze grands chars, sans parler de la multitude de tous les petits chars, groupes, chaises à porteurs, etc...

L'un des chars figurera l'exploitation minière en Afrique australe, un autre celle du Congo belge, un autre sera consacré à l'inventeur de la taille du diamant : Louis de Bercken.

Les autres chars : mauresque, japonais, chinois, américain, persan, hindou, français, italien, polonais, etc., tous d'une conception artistique très élevée, chaque race étant représentée par ses nationaux dans des costumes authentiques et un cadre réel, évoqueront une scène des mœurs ou de l'histoire de ces différents peuples — toutes se rapportant à l'histoire des joyaux.

Il y aura encore le char des pierres précieuses, l'hommage des nations à la ville d'Anvers, etc...

Le cortège comprendra plus de 2.000 figurants, 600 chevaux, des mulets, des éléphants, des bœufs, des dromadaires, des zèbres, en un mot tous les animaux utilisés sous les différents climats, à la traction ou à la monte.

Hommes de leur temps, les Anversois savent tous les résultats qu'une publicité bien organisée peut donner. Ils en profitent, ils ont raison.

Malgré les sommes formidables dépensées pour l'organisation de ces fêtes, on peut tenir pour certain que cet effort ne sera pas perdu.

L'afflux des nombreux étrangers attirés par l'éclat de ces fêtes et dont l'attention se portera sur les choses diamantaires aura pour résultat une recrudescence d'activité et un nouvel essor de l'industrie diamantaire belge.

CHÈQUE POSTAL :

E. PONARD, Diamantaire

8.147, DIJON

Attention à la Poudre !

On ne saurait trop mettre en garde les ouvriers contre la qualité des différentes poudres qu'ils achètent, dans l'espoir de réaliser quelques économies, en raison du prix élevé du boort.

En cette occurrence surtout, le bon marché est toujours trop cher.

Jusqu'à présent, on pouvait avoir cependant une certaine confiance dans les poudres provenant *directement* des tréfileries.

Or, là encore, une grande prudence s'impose.

Nous savons en effet, de source certaine, que de grosses quantités de poudre de débruteurs ont été achetées par des tréfileries, dans un but facile à deviner.

Nous signalons ce fait aux camarades et nous leur répétons : Méfiance !

E. P.

BRUITS & NOUVELLES

La production diamantifère de l'Union Sud Africaine. — Le correspondant du *Financial Times* cable qu'en mai la production approchait la valeur de 500.000 livres.

Consolidated Diamond of South West Africa. — La Société cherche à relever son pourcentage dans le Syndicat des diamants de 21 à 25 %. Le Syndicat vient à expiration à la fin de l'année.

New Jagersfontein. — A l'assemblée qui s'est tenue à Johannesburg, le 29 juin, le président a déclaré que, tandis que les ventes totales des diamants pour l'année finissant en mars 1922 s'étaient élevées à 18.498 livres, celles pour l'exercice terminé à fin mars 1923 ont été de 455.756 livres. Les espèces en caisse à la fin de juin 1923 atteignent 270.000 livres. Le président considère que la situation financière de la Compagnie est forte, compte tenu des circonstances.

Le Conseil espère par conséquent qu'un dividende pourra être déclaré pour le semestre prenant fin au mois de septembre prochain.

(*L'Information*).

Un diamant de 800.000 fr. — On mandate de Johannesburg qu'un magnifique diamant vient d'être découvert à la Westselten Mine.

Cette pierre, qui pèse 20 carats 3/4, est d'une coupe irrégulière, mais elle tire sa valeur de la rareté de sa couleur qui est d'une superbe nuance brandy.

Sa valeur est estimée à environ 10.000 livres sterling.

Un curieux phénomène météorologique. — Après l'orage du 9 juillet, un habitant de Londres a trouvé dans son jardin un bloc de roche cristallisée pesant près de 3 kilogrammes. Il est noir, avec des reflets dorés, et parsemé de petites pierres ressemblant à des diamants.

La matière de ce bloc est si dure que ni le marteau, ni le ciseau ne peuvent le rayer ni le briser. Il va être examiné par des experts.

(*Le Quotidien*).

Valeurs Diamantifères et Marché des Diamants

Les valeurs diamantifères ont été assez calmes pendant la plus grande partie du mois et leur marché ne fut pas très actif.

Souvent même les brusques soubresauts des changes, auxquels il nous a été donné d'assister, ne parvinrent pas à les émouvoir.

Puis, vers le milieu du mois, De Beers devient plus active, et bien que la livre continue à passer par des alternatives d'avance et de recul, elle gagne un certain nombre de points et maintient son avance.

A 1.029 le 2 juillet, elle monte à 1.040 puis à 1.050. Une hausse brusque de la livre la porte le 13 jusqu'à 1.062, mais bien que la livre accentue encore sa hausse, elle revient à 1.050.

Et c'est les jours suivants, alors que la livre marque un léger recul, que l'activité de la De Beers se réveille, et le 20 elle vaut 1.067.

Jagersfontein s'est maintenue tout le mois entre 260 et 264.

Le marché demeure calme et il y a peu à dire à ce sujet.

Il se vend toutes sortes de marchandises, sans que l'on constate de demandes très importantes pour un article spécial, sauf peut-être pour la fantaisie, qui est toujours très demandée.

Même la demande en 8/8 et en petits brillants semble avoir fléchi quelque peu.

On attribue le calme du marché pour une grande part à la période des vacances et à la température anormale que nous avons subie.

Il faut bien dire aussi que la situation politique internationale n'est pas faite pour faciliter les affaires. Particulièrement les différends qui divisent actuellement la France et l'Angleterre peuvent provoquer des mouvements importants dans le cours des changes — dans un sens ou dans l'autre, selon la tournure que prendront les événements.

On s'explique, dans ces conditions, la réserve où se maintiennent les négociants.

Il semble cependant à certains symptômes que le marché ne tardera pas à retrouver un peu d'activité.

On remarque déjà que les prix qui avaient baissé pendant les dernières semaines ont arrêté leur marche descendante et sont même en très légère progression.

En outre, un assez grand nombre d'Américains sont attendus à Anvers au mois d'août et plusieurs journaux se hasardent à pronostiquer pour les mois à venir une reprise des affaires.

Acceptons-en l'augure !

E. P.

LE BOORT

Le cours du boort établi à Amsterdam, à la date du 20 juillet 1923, donne les prix suivants :

		Florins	Francs (change du 20 juillet)
Boort	le carat	10 15	67,87
Débris de cliveurs.	—	8 12	54,30
Eclats.....	—	4 06	27,15
Poudre pure.....	—	4 06	27,15

Le 20 juillet, 100 florins valaient 668 fr. 75.

Dans les Centres

FRANCE

Saint Claude. — Pas de changement dans la situation. On travaille normalement. On signale l'ouverture dans notre ville, par la maison Sigaar, de l'atelier précédemment occupé par M. Ovide Gentet.

Aux maisons qui payent un pourcentage supérieur au tarif syndical, nous devons ajouter la Coopérative *Les Moulins*, qui paye 45 % au-dessus du tarif de base et fait payer la place 30 francs par mois.

Une première réunion a eu lieu entre délégués de la Chambre syndicale patronale et de l'organisation ouvrière, au sujet des cours professionnels à instituer au Collège de Saint-Claude.

D'intéressants échanges de vues ont eu lieu et on peut espérer que par la bonne volonté de tous, nous arriverons à éléver le niveau de la main-d'œuvre dans la région.

Nous aurons à revenir sur cette question.

Les ateliers qui n'ont pas encore fait parvenir les résultats du référendum pour l'élévation de la cotisation syndicale, sont priés de le faire au plus tôt.

Statuant sur le questionnaire adressé par l'Union Nationale, le Conseil Syndical est d'avis de faire don au Rayon de Soleil, pour constituer sa première encaisse, d'une somme de 600 francs comme premier versement.

Cette décision devra être ratifiée par l'assemblée générale.

La causerie qu'a faite le camarade Van Berckelaer devant les camarades du Conseil d'administration et du Comité de l'Union Nationale, les derniers jours de juin, a été très goûtée par tous les camarades, et nous adressons nos remerciements au secrétaire de l'Alliance, en manifestant l'espérance de le voir plus souvent parmi nous.

Chassal. — La réunion organisée avec le concours des camarades Ponard et Van Berckelaer avait réuni la presque totalité des camarades de la section, qui tous furent très heureux de faire connaissance avec le secrétaire de notre Alliance Universelle et de profiter de sa très intéressante causerie.

Van Berckelaer, de son côté, se montra très satisfait et un peu surpris par le souci d'hygiène et de confort qui présida à l'installation de la nouvelle usine de la Coopérative *Adamas* et par le développement que prennent dans la région les Coopératives de production et de consommation — fait qui ne peut manquer de frapper dans un petit centre comme Chassal.

Bourg. — La situation est bonne. Quelques ouvriers sont rentrés au métier et ont aussi repris leur place à l'organisation.

Nantua. — Malgré une première réclamation, M. Guichon persiste à vendre à ses ouvriers le boort plus de 40 francs, sans donner en compensation l'augmentation prévue par le tarif.

Une seconde lettre a été adressée à ce patron. Nous espérons qu'il comprendra la légitimité de cette réclamation qui est unanimement appliquée dans toute la région et qu'il n'accusera pas l'organisation à prendre les mesures que comporte cette situation si elle se prolongeait.

Saint-Germain-de-Joux. — La situation est assez bonne. Nous avons eu la sa-

tisfaction de voir entrer au Syndicat quelques camarades qui étaient absents de la réunion au moment de la reconstitution de la section. La propagande porte ses fruits.

Clairvaux-Vertamboz. — La situation est normale dans ces deux petits centres et tous les ouvriers sont occupés.

Lyon. — La situation est normale et notre place compte toujours le même nombre d'ouvriers.

Le travail est abondant et de moyenne qualité. L. B.

Thoiry. — La situation est assez bonne et tout le monde est occupé. Rien de particulier à signaler sur la place, sinon que quelques camarades ont quitté momentanément l'atelier pour s'occuper des travaux des champs.

La Coopérative paie les ouvriers 40 % au-dessus du tarif de base.

Le silence momentané de ce centre, relaté dans le dernier numéro du journal, fut causé par une maladie du secrétaire.

Gex. — Situation inchangée. Le travail est abondant. La Coopérative paie 45 % au-dessus du tarif de base.

Divonne. — Bonne situation. Rien d'anormal à signaler sur la place.

Felletin. — Situation du métier normale. Le travail est abondant, mais plutôt de mauvaise qualité.

Nemours. — Une réunion du Permanent dans les derniers jours de juin n'eut pas tout le succès désiré en raison de l'abstention de trop nombreux camarades que la chaleur accablante et la tentation de passer cet après-midi au bord de l'eau ne suffisent pas à excuser complètement.

Rien de particulier dans la situation. Tout le monde est au travail. La Coopérative paie 45 % au-dessus du tarif de base.

Taninges. — La situation est bonne et il n'y a rien de particulier à signaler dans ce centre.

Paris. — La situation reste très bonne. Notre fête du « Rayon de Soleil » a obtenu un franc succès. A signaler la belle attitude des camarades Pfafé et Lewis, qui ont fait un don de dix francs pour notre œuvre, et de Le Guery, qui a pris nombre de cartes pour lui. Cela fera peut-être refléchir une petite poignée de camarades qui n'ont pas cru devoir prendre une carte pour notre fête ; nous espérons qu'ils se ressaisiront dans l'avenir. Le bénéfice de cette fête sera publié dans le prochain journal.

Plusieurs patrons parisiens ont manifesté à leur personnel leur intention de leur offrir une semaine de vacances avec salaire. Nous les en remercions sincèrement et souhaitons que leur exemple soit suivi. G. B.

SUISSE

Genève. — Même situation que le mois dernier. Le travail est abondant à la Coopérative et de qualité moyenne.

Les quelques ouvriers patronaux de la place se plaisent toujours en dehors de l'organisation.

BELGIQUE & HOLLANDE

Bonne situation à Anvers ; plus de 10.000 ouvriers sont au travail.

A Amsterdam, environ 5.000 ouvriers sont occupés, mais il reste encore tout près d'un millier de chômeurs.

LE DIAMANT

(SUITE ET FIN)

Quand la crise du diamant commença en 1920, les mines réduisirent d'abord leurs équipes d'ouvriers. Dès 1920, la production avait dépassé les ventes de 115 millions. La perturbation produite sur le marché des diamants conduisit les Banques à refuser de faire des avances sur les diamants ; d'où un peu partout, dans ce milieu spécial, des difficultés de trésorerie. En février 1921, la de Beers licencia un cinquième de ses ouvriers blancs, soit 500, en leur donnant à chacun une gratification de 2.500 francs. En même temps, la Premier congédiait la moitié de son effectif blanc, soit 250 hommes. Puis toutes les mines fermèrent et l'on se borna à quelques travaux d'entretien pour occuper ce qui restait du personnel. Enfin, en novembre 1921, le Conseil de la de Beers déclarait qu'il avait payé, en 1920-1921, 25 millions pour soutenir 1.000 européens occupés à des travaux improductifs et qu'il était obligé de les licencier. Le 1^{er} janvier 1922, tout travail était donc suspendu dans la mine et dans les ateliers, sauf les services essentiels comme les pompes. Au même moment, à la Premier, on congédiait définitivement 3.146 indigènes et 354 européens.

Malgré ces mesures radicales, on n'a pu, en raison des diamants russes et de quelques producteurs indépendants, empêcher un certain abaissement de prix, qui n'a, d'ailleurs, nullement ressemblé à un effondrement. La production de 1921, montant à 806.000 carats dans toute l'Afrique du Sud contre 2.547.000 l'année précédente, a été comptée au prix moyen de 102 francs contre 146 francs en 1920, prix encore supérieur à celui de toute la dernière décennie, sauf en 1919, où il avait été de 126 francs. Mais les ventes réalisées au public en 1920 ont été seulement de 530.000 carats. Elles venaient en grande partie des gisements alluvionnaires, qui produisent des diamants particulièrement estimés et qui sont restés libres de leurs prix de vente ; puis de Premier et de Jagersfontein, qui écoulèrent le tiers de leur production ; enfin de Kimberley, qui céda une fraction de son stock.

On a passé ainsi toute l'année 1922 dans l'attente, tandis que le marché se remettait peu à peu et, ne recevant plus guère de diamants russes, recommençait à absorber. Ainsi, dans le mois de juin 1922, on a annoncé que le syndicat londonien, avait vendu pour 15 millions de diamants, chiffre le plus élevé depuis longtemps et qui correspondrait à 180 millions annuels.

Les importations de diamants aux Etats-Unis se sont également relevées. En 1916, elles étaient de 220 millions de francs ; en 1917, de 185 millions (plus de 25 millions de pertes). En 1921, elles étaient tombées à 130 millions de diamants taillés et 125 millions de diamants bruts. Dans les quatre premiers mois de 1922, on a importé pour 53 et 8 millions (soit 159 et 24 millions pour l'année). Les prix des diamants bruts ont, en même temps, remonté de 15 à 20 pour 100.

Finalement, au mois de novembre 1922, on annonce la reprise de l'exploitation dans les mines. La défaite complète des grévistes dans les mines d'or sud-africaines a pu accélérer cette décision et la faciliter en créant,

sur le marché de la main-d'œuvre, des conditions plus favorables.

J'arrive enfin, pour conclure, à une question que plus d'un lecteur se sera sans doute déjà posée. Voilà un superbe échafaudage, sur lequel se tient en équilibre tout un commerce mondial, avec des formules chiffrées au total par milliards, et la base unique de tout ce système est la valeur attribuée par les femmes à de simples morceaux de carbone. En admettant même qu'on ne découvre pas un jour ou l'autre, en Asie ou en Australie, quelque gisement semblable à ceux du Cap, ou même plus riches, n'arrivera-t-il pas demain que, dans un laboratoire, on réussisse à faire cristalliser le carbone en diamant, comme on a reproduit le rubis et le saphir, comme on arrive aujourd'hui à cultiver artificiellement les perles ? Cela m'amène à dire un mot de ce qu'on appelle assez improprement la synthèse du diamant.

Cette synthèse a été beaucoup cherchée par mille méthodes. Outre son intérêt pratique, elle présenterait un intérêt théorique évident. On a essayé la chaleur jusqu'à près de 4.000 degrés, la pression jusqu'à 10.000 atmosphères, les dissolvants. On a toujours échoué. Une seule fois, il y a 30 ans, on a peut-être réussi à reproduire des diamants microscopiques, dans les expériences de Moissan, et ce résultat, discuté dès le début, n'a été ni généralisé ni même reproduit. Cela ne signifie évidemment pas que le succès n'est pas prochain ; mais cela montre la difficulté du problème. Périodiquement, on annonce que celui-ci a été résolu ; il en résulte un petit coup de Bourse très momentané ; après quoi on n'en parle plus.

Jusqu'à nouvel ordre, la voie dans laquelle a travaillé Moissan semble la plus logique, comme se rapprochant le plus des conditions naturelles. Que voyons-nous à Kimberley ? Des diamants cristallisés avec du graphite dans une roche qu'on peut assimiler à une scorie de fonte magnésienne ; cette scorie injectée violemment et sous une pression énorme dans une cheminée, résultat elle-même d'une explosion. Ces observations conduisent à dissoudre du carbone dans un bain de fonte et à exercer sur celui-ci la pression la plus forte possible au moment de la cristallisation. L'artifice employé par Moissan pour réaliser cette pression était fort ingénieux et conforme à ce qui a dû se passer dans nos gisements. Il utilisait la dilatation de la fonte, qui, en se solidifiant, augmente de volume comme la glace. Le refroidissement brusque de la fonte en vase clos, provoquait ainsi la pression cherchée et le carbone, passant de la densité 2 à la densité 3,5, devenait au moins quelque chose de très analogue au diamant.

L'objection principale, qu'on a faite à ces résultats est que les diamants microscopiques de Moissan retenaient un peu de silicium. Cette objection peut n'être pas justifiée. Les diamants naturels contiennent toujours, outre le carbone, de très faibles traces de matières étrangères, qualifiées d'impuretés. Quand on voit le rôle joué un peu partout dans les cristallisations, ne fût-ce que pour l'acier, par des éléments accessoires, parfois presque imprévisibles, on peut se demander si ces prétenues impuretés, des diamants naturels ne sont pas assimilables au peu de silicium incorporé dans les diamants de Moissan.

Quoi qu'il en soit, l'observation de la nature, en même temps qu'elle indique la voie

probable à suivre, met également en évidence la part du hasard ou de la persévérence dans la réussite possible. Rappelons-nous, en effet, que dans le monde, des pointements de roches éruptives analogues à celles de Kimberley existent par milliers, mais que, nulle part hors de l'Afrique du Sud, ces roches n'ont présenté de diamants en quantités utilisables ; que, dans l'Afrique du Sud même, les gisements ayant contenu assez de diamants pour soutenir la concurrence sont tout au plus au nombre d'une dizaine ; que, dans les mines les plus riches, la proportion des diamants est, en somme, infime et qu'elle décroît vite avec la profondeur. Qu'en conclure, sinon que, pour réaliser la cristallisation du diamant, surtout en cristaux un peu volumineux, il a fallu des conditions tout à fait exceptionnelles, par conséquent très malaisées à reproduire ?

Admettons néanmoins que la reproduction du diamant soit réalisée demain par un inventeur heureux, ce qui n'aurait rien d'invisciable. Admettons également que les frais d'une production industrielle ne soient pas trop élevés et, par l'expérience du passé, imaginons ce qui va probablement se passer. Si l'inventeur veut tirer profit de sa découverte, il sera presque fatallement amené à venir proposer son brevet aux producteurs actuels qui, l'ayant une fois en mains, pourront en faire abstraction pour continuer à fixer le cours du diamant d'accord avec les acheteurs en gros. Le résultat final serait, à peu de choses près, le même pour les consommateurs, dans le cas où le brevet serait vendu au syn-

dicat d'achat. Si l'inventeur réussit à organiser une usine indépendante, il trouvera ligés contre lui tous les bijoutiers, tous les propriétaires de diamant du monde entier. Ses diamants, furent-ils théoriquement et pratiquement identiques à ceux de la nature, ne seront jamais que des produits artificiels, pour lesquels on inspirera sans peine aux élégantes un complet mépris. Quelques particularités ne fut-ce que leur pureté même, permettraient tout au moins à les reconnaître et, par conséquent d'organiser la campagne contre eux. Ce déniement, qui n'aurait aucun effet pour un produit industriel où l'on cherche avant tout des résultats pratiques, en aura un certain pour une substance dont la valeur est toute conventionnelle. On a vu ainsi, quand furent découverts les diamants du Brésil, le commerce du diamant se lier pour attribuer à ces diamants nouveaux, de par leur provenance seule, une valeur très inférieure à celle des diamants hindous. Il en a été de même, quand on mit en exploitation les diamants du Cap. Mais des exemples particulièrement typiques viennent de nous être fournis par les rubis, les saphirs et les perles. Il eut été logique que le marché du rubis naturel fût fortement ébranlé par la mise en vente des rubis artificiels qui lui sont identiques, ou le marché de perles par l'introduction des perles japonaises. On a pu, ce semble, créer une cloison étanche entre les deux marchandises, et les prix, malgré cette identité technique et minéralogique, sont restés totalement différents, parce que cette identité cesse d'un point de vue commercial. La synthèse du diamant, tout en

produisant une forte secousse sur le marché, ne serait donc probablement pas, pour les possesseurs actuels ni pour les mines, le désastre qu'on pourrait imaginer, et nous n'avons pas grande chance de voir les diamants assimilés aux cailloux du Rhin.

(*Du Moniteur de la Bijouterie*)

STATISTIQUE

des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

ANVERS

	Syndiqués	Chômeurs
Du 4 au 10 juin	10.375	145
DU 11 au 17 juin	10.356	150
DU 18 au 24 juin	10.394	140
DU 25 juin au 1 ^{er} juillet ..	10.423	145

AMSTERDAM

	Ouvriers occupés	Chômeurs
DU 11 au 17 juin	4.914	971
DU 18 au 24 juin	4.891	966
DU 25 juin au 1 ^{er} juillet ..	4.918	941
DU 2 au 8 juillet	4.939	891
DU 9 au 15 juillet	4.830	946

La Valeur du Franc

Le 20 Juillet un franc valait :

En Angleterre	0 32
Aux Etats-Unis	0 30
En Suisse	0 33
En Belgique	1 21
En Hollande	0 31
En Italie	1 36
En Allemagne	31.250

BIJOUTERIE - ORFÈVRERIE - HORLOGERIE

CHRONIQUE FÉDÉRALE

Bienvenue à Lac-ou-Villers

Nous avons reçu le 20 juillet la lettre et le procès-verbal du Syndicat des ouvriers horlogers de Lac-ou-Villers, donnant leur adhésion à la Fédération et réintégrant la Confédération Générale du Travail.

En acceptant avec le plus vif plaisir leur entrée dans l'organisation fédérale et en la transmettant à la C. G. T., le Conseil Fédéral est heureux de pouvoir se faire l'interprète de toute la Fédération pour souhaiter à nos camarades la plus fraternelle bienvenue.

Désormais ils sont à la Fédération, à la C. G. T., chez eux, et le lien syndical nous lie pour l'œuvre de défense corporative et de libération ouvrière que nous poursuivons inlassablement.

Le Conseil Fédéral, en cette circonstance, est heureux de constater, une fois de plus, toute la bonne volonté et le dévouement du camarade David, secrétaire du Syndicat des ouvriers de l'Industrie Horlogère de Besançon, qui a su dire à nos nouveaux fédérés les paroles nécessaires.

Merci à lui de sa bonne propagande.

'Le Conseil Fédéral.

ETAT DU TRAVAIL Juin - Juillet

Les vacances et les variations du change, entraînant la hausse des matières, font de ce mois un temps d'arrêt marqué du travail dans toutes les branches de notre industrie.

Une fois de plus, constatons combien sont aléatoires nos métiers divers, suspendus aux caprices des grands, aux maléfices des diplomates secrets, aux luttes entre les divers capitalismes. Nos métiers qui pour cette cause de chômage constamment suspendue ou s'abattant sur eux, devraient être rémunérés en conséquence, ont pour la plupart des ouvriers des salaires inférieurs — et de beaucoup — à leurs besoins de la vie.

Pourquoi nous condamner à une médiocrité, à une misère constante en acceptant de continuer cet ordre de choses ? Pourquoi tant d'apathie chez trop de nos collègues qui acceptent pour eux et leur famille des conditions d'habitation, de nourriture et de vêtement mêmes inférieures à celles de gens sans métier, sans aucune connaissance professionnelle ?

Comment peut vivre l'homme qui, actuellement, gagne moins de 3 francs de l'heure ?

Vivre de misères, dans la misère, sans autre perspective.

Sait-on, savez-vous ouvriers et manœuvres qui croupissez dans la mistoufle, ce que représente 3 francs de l'heure actuellement avec les chômagés ?

Essayez, pères de famille, de faire votre petit budget pour vous, votre femme et les gosses. Essayez, jeune ouvrier, d'escompter par avance ce que coûtera la création de ton foyer familial. Essayez, vieux compagnons, de puiser dans vos salaires actuels les miettes du pain de vos vieux jours. Et vous militants de tous âges, ardents dans la lutte pour la disparition du banditisme capitaliste, dites-moi si avec les 3 francs on a beaucoup de ressources pour les organisations ?

Pensez à tout cela durant vos vacances.... si vous en avez !

Communication du Secrétaire Fédéral

Lire dans le prochain Bulletin :

La situation fédérale (1^{er} semestre 1923).— Chez les Joailliers. — Chez les Horlogers.— Nouvelles des Centres. — Les Assurances sociales. — L'Apprentissage. — Le mouvement dans l'Orfèvrerie de table. — Le Congrès fédéral. — Le travail du groupe ouvrier au Bureau International du Travail.

Le Secrétaire.

A LYON

Dans la Table... Ça va

Ça va même très bien. Les camarades ont le bon filon et on peut y taper dur, car le boulot à faire ne manque pas.

Et, en attendant mieux, tirer quelques boules avant la partie, ça met en train.

Ainsi chez Pernolet, un joli geste de solidarité. Le patron voulait faire récupérer par avance, par des heures supplémentaires, les vacances forcées, mais non payées, qu'il voulait imposer à son personnel pour pouvoir prendre les siennes. Au fond, une vaste blague et le désir surtout de constituer un stock.

Dans une boîte où l'on crève de chaleur, les ouvriers n'étaient pas disposés à allonger la journée. Ils l'ont dit.

Le patron a été surpris (faute d'habitude, probablement). Il l'a fait voir en cherchant noise à un camarade, qui ne s'est pas laissé faire. Le patron a voulu l'avoir. Et devant la solidarité des blouses qui tombaient, il a fait un gros balai.

**

Dans une autre boîte, on retenait 5 % sur les salaires pour aider à la reconstitution du pays, des affaires. Ce n'était plus : « les boches paieront », mais dans cette boîte, c'était bien les ouvriers qui faisaient le geste que nous attendons encore des profiteurs de la guerre.

Ceci a duré assez longtemps et l'on nous dit qu'il y en a encore un ou deux qui continuent à cracher.

Mais nous serions curieux de savoir où a pu passer le pognon ainsi volé, car il y a vol, toute retenue sur le salaire étant parfaitement illégale. Et qu'entendait donc ce patron par la reprise des affaires, motif de la retenue ? La reprise des siennes, probablement, et non des vôtres, camarades, qui trop longtemps avez encaissé cette haute voltige patronale.

**

Des boîtes déménagent et s'agrandissent, naturellement ! Le marasme des affaires, la concurrence étrangère, les hautes payes de la main-d'œuvre, bref toutes les excellentes raisons (selon eux) invoquées par nos patrons pour ne pas augmenter les salaires ni même les équilibrer, ont permis à ces messieurs d'amasser l'argent nécessaire aux agrandissements réalisés.

Réjouissez-vous travailleurs, vous allez être plus nombreux dans les cages patronales. Seulement pour vous il y a le revers de la médaille. Il faut se déranger davantage pour aller au boulot, prendre le trolley, pas le temps de prendre la pitance, sauter, courir, user des chaussures, etc., etc.

Et j'en vois qui voudraient bien être un peu indemnisés de tout cela.

Allons camarades, entre ce que vous payent vos patrons et ce qui se paye à Paris, il y a encore de la marge et beaucoup de place pour une augmentation de l'heure correspondant à vos nouveaux frais.

Mais où s'arrange-t-on pour connaître la bonne filière à étirer la résistance patronale ?

Parbleu ! au Syndicat et à sa permanence du jeudi.

DANS L'INTERNATIONALE SYNDICALE

LA QUESTION OUVRIÈRE EN CHINE

Dans le domaine syndical comme en tout autre, la Chine est restée longtemps engourdie dans un sommeil dont elle sort à peine.

Ce n'est guère que depuis la dernière guerre qu'un réveil marqué se manifeste par des actions fréquentes et une modification de l'état d'esprit des travailleurs chinois.

Dans toute ville industrielle de la Chine, il se produit actuellement des grèves ouvrières. Les motifs en sont divers et pourtant il ressort nettement que toute grève est déclenchée pour les mêmes buts : hausse des salaires et diminution des heures de travail.

C'est qu'en Chine, également, la vie a augmenté de prix dans son coût journalier. A Shanghai, le riz a subi, de 1919 à 1922, une hausse de 6.132 à 8.498 taëls (le taël 8 fr. 10) pour une tonne. Et tous les articles de première nécessité ont suivi.

Puis la falsification des monnaies d'argent et se cuivre s'en mêla, ce qui diminua encore le pouvoir d'achat du salaire ouvrier. Et cet argent fut refusé dans les tramways et les magasins.

Dans ces conditions, les grèves pour une augmentation étaient en réalité faites pour revenir aux anciennes conditions du salaire. (C'est ce qui se passe à peu près en Allemagne actuellement, où les ouvriers veulent se faire payer en dollars, le mark allemand se dépréçant plus vite que l'augmentation des salaires).

Dans les fabriques de coton travaillent en majorité des femmes et enfants. Des centaines de ces derniers y travaillent sans limite d'âge à la base, introduits par subterfuges et avec la complicité de leurs frères ou sœurs plus âgés. Les lois ouvrières sont inexistantes ; l'apathie et le manque de sens social permettent le reste.

Comparés à 1912, les vivres et le coût actuel de la vie ont augmenté dans de fortes proportions qui vont de 125 % pour la farine à 275 % pour le loyer.

Les ouvriers chinois manquent de cadres, de chefs pour s'organiser. Les employeurs ne savent pas avec qui ils traitent, ni si les hommes à qui ils ont affaire se rendent vraiment compte de la portée des questions discutées, ni si ceux-ci ont une influence suffisante auprès de la classe ouvrière.

Jusqu'à présent, la plupart des chefs se recrutaient dans les classes supérieures ; c'étaient des politiciens, des philanthropes, des étudiants. Mais pour créer des organisations vraiment puissantes, il faut des chefs sortis des rangs ouvriers, des fabriques et des ateliers, et ces chefs, en Chine, actuellement font défaut. En somme, population ouvrière misérable, mal instruite et n'ayant aucune notion (sauf dans le centre de Shanghai) de sa condition de classe.

Bien que renseignée sur les conditions de travail des ouvriers d'Amérique et d'Europe, et voulant jouir des mêmes conditions, il lui est parfaitement égal qu'elle les obtienne grâce au capitalisme, au socialisme ou au syndicalisme. Elle se propose actuellement comme but d'obtenir un dollar (5 fr. 25) et 10 heures de travail quotidien, mais comme l'industrie chinoise se trouve généralement dans la période du travail manuel, lorsqu'il faudra concurrencer la production des fabri-

ques étrangères, il faudra bien que la classe ouvrière chinoise s'organise et s'instruise à son tour. Et que la Chine s'éveille elle aussi dans sa partie ouvrière et marche au progrès social de façon à rattraper le temps perdu.

ÉCHOS

A son état, mon copain, le faonnier, en mettait un coup sérieux.

Par ces chaleurs, c'est doublement méritoire.... mais peu profitable. Car nous avons causé :

Lui. — Oui, j'étais dans une boîte de l'Eglise avec une bande de c.... Ainsi le père D..., un as pourtant, il gagne peut-être 2 fr. 50 de l'heure, et encore, c'est pas sûr. Quand j'ai vu ces abrutis ne pas vouloir se faire augmenter, alors, je me suis mis chez moi.

Avec le boulot que j'ai là, je fais 3 fr. 20 à 3 fr. 50.

Moi. — Et des heures supplémentaires.

Lui. — Bien sûr, comme je suis mon maître, je travaille à mon gré.

Moi. — Bien sûr, et votre femme vous aide un peu.

Lui. — Oui, c'est elle qui me fait ceci, cela.

Moi. — Et toujours, pour vous deux, 3 fr. 20 à 3 fr. 50 de l'heure ?

Au Congrès de la Mutualité, il y avait :

— Les ministres qui se cramponnent à leur portefeuille.

— Les pontifes de la Mutualité, fonctionnaires fédéraux, remuantes mouches du coche.

— Les présidents de société, tous patrons ou commerçants, tous décorés ou aspirant à l'être, tous enguirlandés de rubans variés : verts, jaunes, rouges, violets, bleus, blancs, noirs, etc., etc...

Tous, regrettant de ne pouvoir arborer, comme une bannière de bigophones, leurs multiples médailles et diplômes drôlatiques.

Il y avait, dans les couloirs surtout, les manœuvriers, renards retords, venus pour diriger l'effort mutualiste vers des fins purement réactionnaires... et qui y sont pleinement arrivés, car il faut bien le dire, c'est cette équipe qui a réussi à mettre les grappins d'abordage sur les Assurances Sociales. Parfaitement, ces Messieurs ont réussi à rejeter, momentanément, en dehors de cette œuvre qui devrait les intéresser au plus haut degré, les ouvriers qui, eux, à ce Congrès, brillaient surtout.... par leur absence.

Et maintenant, que vont faire nos organisations syndicales ?

Continuer à se pourfendre ?

Ça ne suffit pas.

A. T.

Imprimerie de la Maison du Peuple

12, Rue de la Poyat, St-CLAUDE (Jura)

Spécialité d'Imprimés commerciaux
et Administratifs



LE GÉRANT,
Edmond PONARD.

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint-Claude